

Programme d'armement 2005 : Dépôt d'une pétition

24'249 signataires et 45 organisations contre la collaboration militaire avec les pays du Proche Orient

Berne, 29 septembre 2005

45 organisations et 24'249 personnes ont signé la pétition pour un moratoire en matière d'armements avec les pays du Proche Orient qui a été adressée au Conseil Fédéral et au Parlement lors d'une action symbolique aujourd'hui à Berne: Les signataires et les 45 organisations qui ont soutenu la pétition, demandent de suspendre la collaboration militaire avec les pays du Proche Orient en général et de renoncer aux achats d'armements en provenance d'Israël prévus dans le cadre du programme d'armement 2005.

La pétition a été lancée en juin 2005, suite à la décision du Conseil fédéral de reprendre la collaboration militaire avec Israël, en grande partie suspendue depuis 2002, et d'acquiescer, dans le cadre du programme d'armement 2005, des composantes pour un montant de 150 millions de francs en Israël. Depuis le lancement de la pétition, aussi d'autres types de collaborations militaires avec des pays du Proche-Orient ont fait l'objet de l'intérêt médiatique: le Conseil fédéral s'est vu obligé de suspendre la vente prévue de chars M 113 à l'Irak et des obusiers blindés exportés vers les Emirats Arabes Unis (EAU) ont été découverts au Maroc, malgré une déclaration de la part des EAU excluant une revente. Ces deux épisodes montrent qu'un moratoire dans la collaboration militaire avec les pays du Proche-Orient serait la meilleure option pour le moment.

A la conférence de presse, qui a eu lieu avant le dépôt de la pétition, les conseillers nationaux Josef Lang (Alternative/ZG) et Carlo Sommaruga (PS/GE), ont insisté sur le fait que la collaboration militaire avec les Etats de la région en crise qu'est le Proche-Orient mettait en danger la crédibilité et la cohérence de la politique extérieure suisse, qui a fait de la promotion des droits de l'homme et du respect du droit international humanitaire un de ses objectifs principaux. La collaboration militaire avec les états du Proche-Orient doit être suspendue et cela aussi longtemps que le droit international et les droits humains fondamentaux n'y seront pas respectés.

Les intervenants se sont montrés satisfaits du résultat de la pétition. Malgré un délai très court pour la récolte de signatures pendant les mois d'été, la réponse du public a été considérable: l'objectif ambitieux de 20'000 signatures a clairement été dépassé. Le fait que 45 organisations, - œuvres d'entraide, syndicats, partis politiques, organisations de solidarité juives et palestiniennes - aient soutenu la revendication constitue un succès indéniable. Sur la base du résultat du vote du Conseil national, la large coalition qui soutient la pétition va décider de la suite de l'action.

➤ **Société pour les peuples menacés**

Wiesenstrasse 77

CH-3014 Berne

Tél. 031 311 90 08

Fax 031 311 90 65

CCP 30-27759-7

www.peuples-menaces.ch

info@peuples-menaces.ch



www.solidaires.ch

Une voix pour

les persécutés.